

Pourquoi l'ancien ministre Kouna Atangana obtient un traitement de faveur de Biya

Membre du gouvernement camerounais jusqu'en 2018, Basile Kouna Atangana a été accusé de corruption dans le cadre de l'opération Epervier. Le feuilleton judiciaire s'achève, voici pourquoi.



*L'ancien ministre camerounais de l'eau et de l'énergie Basile Kouna Atangana.
©Jean-Pierre Kepseu/Panapress/MaxPPP*

En prison depuis presque trois ans, l'ancien ministre camerounais de l'eau et de l'énergie **Basile Kouna Atangana** devrait retrouver la liberté dans les prochains jours. Accusé de corruption dans le cadre de l'opération **Epervier** lancée en 2006, Kouna Atangana a bénéficié de la mansuétude du président **Paul Biya**. Dans [ce document](#), le secrétaire général de la présidence **Ferdinand Ngoh Ngoh** demandait le 2 décembre au ministre de la justice **Laurent Eso** de surseoir à toutes les poursuites sur le dossier de la **Cameroon Water Utilities** (Camwater), après une décision du chef de l'Etat.

Directeur général entre 2002 et 2012 de la société d'Etat d'eau Camwater, Atangana était accusé par le **Tribunal criminel spécial** (TCS) de détournements de

fonds publics de l'ordre de 2,7 milliards de FCFA (4,1 millions d'euros) dans le cadre de ses anciennes fonctions. Le TSC dirigé depuis août 2020 par la juge **Annie Noëlle Batende** n'avait pas encore jugé cette affaire. Cependant, malgré la lettre de décembre signée par Ngoh Ngoh, Atangana n'est pas encore sorti, ayant été condamné le 7 février 2020 à douze mois de prison pour avoir fui au Nigeria en mars 2018 alors qu'il était sous le coup de l'enquête du TCS. Le président **Muhammadu Buhari** avait immédiatement demandé à la police d'arrêter l'ancien ministre, dans un hôtel de l'Etat de Bauchi, et de le renvoyer à Yaoundé où il avait été placé en préventive dans le cadre d'Epervier. Le fuyard pourrait ainsi sortir courant février lorsque sa peine actuelle, pour avoir violé son contrôle judiciaire en 2018, aura été purgée.

Pourquoi ce geste de Biya ?

Biya n'a cependant pas absous Basile Kouna Atangana pour autant. Dans sa lettre du 2 décembre, Ngoh Ngoh demande que soit prélevé sur le compte en banque de l'accusé par le Trésor public le montant des sommes indument perçues. Cependant il fait bien cesser toutes les poursuites, ce qui représente une décision rarissime dans le cadre d'Epervier. Seule l'ancienne ministre de l'éducation **Haman Adama** avait pu déjà bénéficier de cette clémence.

Selon des sources proches du dossier, Biya aurait agi ainsi étant désormais convaincu qu'Atangana n'a pas été l'un des membres du G11, du nom de ces hauts fonctionnaires du régime qui ambitionnaient de le remplacer lors de la présidentielle de 2011, désormais tous derrière les barreaux. C'est le cas de l'ex-ministre de l'économie et des finances **Polycarpe Abah Abah**, de l'ancien secrétaire général de la présidence **Jean-Marie Atangana Mebara** ou encore du ministre de la défense **Edgar Alain Mebe Ngo'o** (*Africa Intelligence* du [04/12/20](#)).

© Copyright Africa Intelligence.

Reproduction et diffusions interdites (photocopies, intranet, web) sans autorisation écrite - 7810190



Publication éditée par le groupe Indigo Publications (Paris)
Publié sur AfricaIntelligence.fr (Commission paritaire 1225 Y
90644)